



Oser
Transformer

Programme d'appui à la pédagogie selon une approche inclusive

Oser l'approche inclusive

2020

Programme destiné aux activités pédagogiques offertes aux trimestres
d'automne 2020, d'hiver 2021 et d'été 2021



Pour télécharger ce document :
www.usherbrooke.ca/ssf/oser-lapproche-inclusive



Oser
Transformer

Collaboration pour la rédaction de ce document

Vice-rectorat aux études

Bureau B1-3008
Pavillon Georges-Cabana
Université de Sherbrooke
vre@USherbrooke.ca

Service de soutien à la formation

Bureau A1-203
Université de Sherbrooke
ssf@USherbrooke.ca

La planification, le suivi et l'encadrement du programme *Oser l'approche inclusive* seront assurés par le Service de soutien à la formation qui informera la vice-rectrice aux études de l'évolution des projets ayant reçu l'appui du programme.

**Votre formulaire de candidature au programme doit être transmis
à la vice-doyenne ou au vice-doyen à l'enseignement de votre faculté
ou à la directrice ou au directeur de votre centre universitaire de formation
au plus tard le 20 novembre 2019.**

Photo en page couverture de Michel Caron

Site de l'UdeS à l'adresse <https://www.usherbrooke.ca/actualites/photos/annee/2010-2011/>

Remerciements

Le présent document est largement inspiré du *Programme d'appui au développement d'une approche inclusive* de l'Université Laval.

Nous remercions le Bureau de soutien à l'enseignement de l'Université Laval pour leur grande collaboration, et plus particulièrement madame Sandrine Poirier, conseillère pédagogique pour le soutien au développement de ce projet.



Table des matières

1. Introduction	4
2. Définir une approche pédagogique selon une perspective inclusive.....	5
3. Objectifs du programme d'appui <i>Oser l'approche inclusive</i>	5
4. Ressources	6
A. Accompagnement	6
B. Appui financier	7
5. Pour participer au programme	8
6. Sélection des projets.....	8
7. Références utilisées pour la rédaction de ce document	9

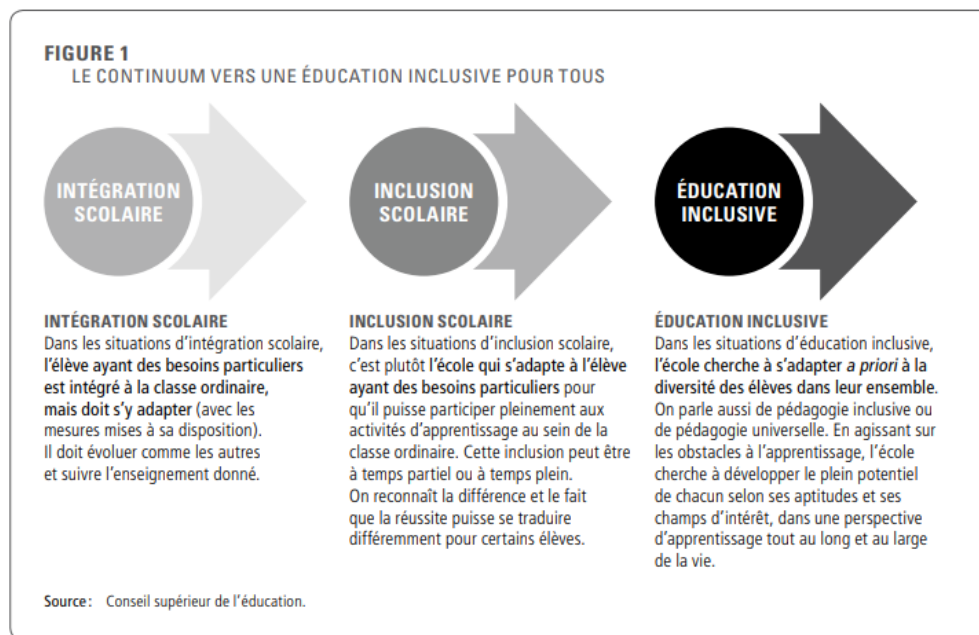
1. Introduction

La population étudiante universitaire s'est grandement diversifiée au cours des dernières décennies. De plus en plus de personnes étudient à temps partiel ou privilégient la formation à distance. C'est le cas notamment de personnes qui sont sur le marché du travail et qui souhaitent parfaire leurs compétences ou effectuer un retour aux études. Ce groupe doit souvent assumer de multiples responsabilités parallèlement à ses études.

Par ailleurs, en raison de l'immigration et de l'afflux de personnes de tous les continents qui choisissent de venir étudier au Québec, la population est de plus en plus diversifiée sur le plan culturel. En 2018-2019, l'Université de Sherbrooke accueillait environ 4 700 personnes étudiantes issues de 95 pays, ce qui constitue près de 13% de la population étudiante en 2017-2018. Depuis les cinq dernières années, 22 445 personnes étudiantes provenant de l'extérieur du Québec et du Canada ont fréquenté l'Université de Sherbrooke.

Également, depuis les années 1970, au Québec, les élèves ayant une situation de handicap ou présentant une difficulté d'adaptation ou d'apprentissage sont intégrés dans les classes régulières. Le système d'éducation québécois autrefois ségrégatif s'est progressivement orienté vers l'intégration, puis vers leur inclusion scolaire.¹ (figure 1). Différents choix sociopolitiques, dont le droit à l'accessibilité à une éducation de qualité et les mesures d'adaptation aux besoins particuliers, permettent à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap d'accéder à l'enseignement supérieur. À titre d'exemple, en 2017-2018, l'Université de Sherbrooke accueillait 1 290 personnes étudiantes en situation de handicap, dont 80 % présentant un trouble neurocognitif.

Figure 1 : Le continuum vers une éducation inclusive pour tous



L'évolution des demandes d'accommodements est proportionnelle à l'augmentation de la diversité étudiante. Cette croissance crée une forte pression sur les services en soutien à ces personnes qui, malgré la bonne volonté, peinent à répondre à la demande.

¹ Conseil supérieur de l'éducation (2016). [Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016 : Remettre le cap sur l'équité](#), Gouvernement du Québec.

La pression est également ressentie chez les groupes d'acteurs engagés dans les facultés et centres universitaires de formation où plusieurs mesures logistiques doivent être mises en place : embauche de personnel surveillant supplémentaire, réservation de salles pour les personnes nécessitant un environnement à distraction réduite pour leurs examens, achat de mobilier adapté, etc.

Parce que l'Université valorise l'inclusion de tous les membres de sa communauté, elle se donne les moyens de devenir un milieu exemplaire sur le plan de l'équité et de l'inclusion. Compte tenu de la grande diversité de la population étudiante universitaire qui requiert une réflexion sur les pratiques pédagogiques actuelles, le Vice-rectorat aux études et le Service de soutien à la formation proposent le programme *Oser l'approche inclusive*.

2. Définir une approche pédagogique selon une perspective inclusive

Une approche pédagogique selon une perspective inclusive cherche à répondre à une variété de besoins, notamment en diversifiant les moyens d'enseignement et d'évaluation. En repensant les activités pédagogiques selon une perspective inclusive, le personnel enseignant facilite l'accès à la formation tout en respectant les objectifs d'apprentissage (Beaudoin, 2013; Phillion, 2016).

Pour mettre en œuvre une pratique inclusive, la Conception universelle de l'Apprentissage (CUA) ou *Universal Design for Learning* (UDL) sera mise à profit. La CUA est un cadre valide sur le plan scientifique qui vise à limiter les obstacles à l'apprentissage à l'aide de pratiques pédagogiques souples et variées. La CUA oriente la réflexion sur les quatre composantes suivantes : les objectifs d'apprentissage, le matériel, les méthodes pédagogiques et l'évaluation (CAST, 2011).

Pour les personnes étudiantes, la CUA vise l'augmentation de l'autonomie, de l'engagement et de la motivation ainsi que la réduction du stress lié aux demandes d'accommodements. Pour les personnes enseignantes, la CUA a un impact positif sur leur changement de perception quant à la réussite des personnes étudiantes. La flexibilité des interventions pédagogiques, des ressources et des modifications dans une perspective inclusive, contribue ainsi à diminuer le stress enseignant (Bergeron, Rousseau et Leclerc, 2011; PCUA, 2016).

3. Objectifs du programme d'appui *Oser l'approche inclusive*

En participant au programme *Oser l'approche inclusive*, le personnel enseignant s'investira dans une démarche pour adapter une (1) activité ou un (1) groupe d'activités pédagogiques, en vue de développer des pratiques enseignantes plus inclusives et ce, **sans réduire les niveaux d'exigences attendus**.

3.1 Objectif global

L'objectif global du programme est de **développer une approche pédagogique inclusive adaptée à son contexte d'enseignement**.

Concrètement, chaque membre du personnel enseignant désireux de participer au programme *Oser l'approche inclusive* devra cibler une (1) activité pédagogique à adapter. Les activités de stages non coopératifs sont également admissibles.

3.2 Objectifs spécifiques

Au cours du projet, le personnel enseignant sera alors invité à atteindre les objectifs spécifiques suivants :

- planifier une adaptation de pratique enseignante dans une approche inclusive en cohésion avec son contexte d'enseignement;
- concevoir une stratégie pour limiter les obstacles à l'enseignement et à l'évaluation des apprentissages selon une approche inclusive, et ce, en cohésion avec son contexte d'enseignement;
- mettre en œuvre des stratégies permettant de limiter les obstacles à l'apprentissage;
- évaluer les retombées de l'adaptation réalisée sur l'accessibilité de l'apprentissage et sur la réussite.

Par exemple, la personne participante pourra revoir si nécessaire, les cibles d'apprentissage et la structure de l'activité choisie et les repenser selon la perspective inclusive, les méthodes pédagogiques et la stratégie d'évaluation des apprentissages. Elle pourra aussi modifier le site Moodle de l'activité pour favoriser l'accessibilité à l'apprentissage et à l'environnement.

4. Ressources

Le personnel enseignant qui participe au programme sera appuyé tout au long de la démarche : un accompagnement (A) et un appui financier (B) seront mis à sa disposition.

A. Accompagnement

L'annexe 1 présente en détail le portrait de l'accompagnement.

L'accompagnement pédagogique sera assuré par le Service de soutien à la formation. Les personnes participantes bénéficieront d'un accompagnement collectif sous forme d'ateliers de partage de pratiques et d'un accompagnement individuel sous forme de séances personnalisées.

- Ateliers de partage de pratiques

La collaboration entre pairs est un principe fondamental dans l'approche inclusive. Ainsi, la personne désireuse de présenter un projet s'engage à prendre part aux ateliers de partage de pratiques où la collaboration entre les participantes et les participants est mise à l'avant-plan. L'apport de chaque personne importe au développement de cette communauté de pratique. Pour mieux connaître les exigences de participation du programme, veuillez lire attentivement l'annexe 1.

- Séances personnalisées

Les séances personnalisées sont modulables en nombre et en durée. Elles peuvent être en présence ou à distance. La conseillère associée au projet s'adapte dans la mesure de ses possibilités, en fonction des besoins de la personne participante.

Le personnel enseignant qui participe au projet a également accès à un intranet où des ressources sont proposées (questionnaire réflexif, guide du projet, articles scientifiques ou de vulgarisation, etc.)

B. Appui financier²

Le personnel enseignant dont le projet sera retenu dans le cadre du programme bénéficiera d'un soutien financier d'au plus 10 000 \$. Un montant de base de 3 000 \$ sera octroyé à l'acceptation du projet. Des sommes additionnelles d'un montant maximum de 7 000 \$ seront accordées en fonction de la portée du projet et du plan d'action pédagogique qui aura été défini à la phase 2 (Annexe 1 - G.2, page 11 du présent document) de la démarche d'accompagnement. À cette fin, des rencontres seront organisées avec le Vice-rectorat aux études ou le Service de soutien à la formation. Les sommes allouées seront communiquées par le Vice-rectorat aux études aux responsables des projets au plus tard deux semaines après la rencontre à laquelle ils auront participé. Le montant accordé devra être utilisé avant le 30 avril 2021. **Aucune prolongation ne sera accordée.**

Les dépenses admissibles sont les suivantes :

- embauche d'une personne auxiliaire d'enseignement afin de soutenir le personnel enseignant dans la refonte de son activité pédagogique et le développement de matériel didactique ;
- embauche d'une personne auxiliaire d'enseignement afin de dégager le personnel enseignant de certaines tâches reliées à d'autres charges d'enseignement (assurer les disponibilités auprès des personnes étudiantes, effectuer la correction des travaux ou des examens, surveiller et animer un laboratoire ou un atelier, etc.) ;
- embauche d'experts de contenus ou de ressources professionnelles (il peut s'agir d'une personne chargée de cours, auquel cas celle-ci recevra pour ce contrat, un statut et un salaire de personnel professionnel);
- dégagement d'enseignement;
- frais relatifs à l'acquisition de logiciels ou d'équipement informatique s'ils sont justifiés par la nature du projet et pour un maximum de 10 % du financement accordé.

Une personne chargée de cours titulaire d'une subvention du programme *Oser l'approche inclusive* ne peut s'octroyer à elle-même un contrat de professionnelle. Si la faculté ou le centre universitaire estime que cette personne satisfait aux conditions lui permettant d'agir à titre d'experte de contenu, son contrat devra être initié et approuvé par le Vice-décanat à la formation de sa faculté ou par la direction du centre universitaire.

Les frais de déplacement et de réunions ne sont pas des dépenses admissibles.

² Ce nouveau mode de financement est un projet pilote pour le programme 2020. Il émerge de la constatation faite lors du programme 2019, relative à la forte différence dans la portée des projets et à la forte variabilité des moyens nécessaires à leur réalisation

5. Pour participer au programme

Les membres du personnel enseignant qui souhaitent présenter un projet au programme *Oser l'approche inclusive* sont invités à manifester leur intérêt auprès de la direction de leur faculté ou centre universitaire de formation, en remplissant le formulaire disponible à l'adresse : www.usherbrooke.ca/ssf/oser-lapproche-inclusive.

Les formulaires doivent être transmis à la vice-doyenne ou au vice-doyen responsable de l'enseignement de la faculté ou à la directrice ou au directeur du centre universitaire de formation au plus tard le 20 novembre 2019. Cette personne les transmet au plus tard le 2 décembre 2019 à vre@usherbrooke.ca

Une faculté ou un centre universitaire de formation peut soumettre autant de projets qu'il le désire. Toutefois, il n'est pas assuré que tous les projets seront sélectionnés. Le nombre de projets acceptés sera confirmé en fonction du budget disponible. La direction de la faculté ou du centre universitaire de formation a la responsabilité de classer par ordre de priorité les projets soumis au programme 2020. Pour ce faire, elle est invitée à considérer les conditions suivantes :

- a) l'activité pédagogique est offerte au trimestre d'automne 2020, d'hiver 2021 et d'été 2021;
- b) la personne ou l'équipe enseignante a déjà offert cette activité au moins une fois;
- c) l'activité est obligatoire ou comporte un enjeu sur le plan de la réussite ou est offerte à un grand nombre de personnes étudiantes ou est offerte tôt dans un programme de 1^{er} cycle (là où la réussite est plus fragilisée);
- d) le personnel enseignant fait une démonstration claire et pertinente des éléments contextuels qui le motivent à soumettre ce projet;
- e) le personnel enseignant qui souhaite participer est disposé à s'engager dans la communauté d'apprentissage en participant aux rencontres collectives (Détails à l'annexe 1);
- f) le projet est réalisable à l'intérieur d'au maximum deux trimestres (excluant la mise en œuvre si l'activité est offerte à l'automne 2020, à l'hiver 2021 ou l'été 2021).

La faculté ou le centre universitaire de formation, ainsi que le personnel enseignant concerné seront informés des projets retenus à la mi-décembre 2019.

6. Sélection des projets

La sélection des projets sera effectuée par le Vice-rectorat aux études et le Service de soutien à la formation. Les critères suivants seront considérés :

1. Les priorités établies par la faculté ou le centre universitaire de formation : conditions a) à f)
2. La représentativité des facultés et centres universitaires de formation

7. Références utilisées pour la rédaction de ce document³

Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap. (2018). *Statistiques concernant les étudiants en situation de handicap dans les universités québécoises*. Disponible en ligne sur le site de l'AQICESH. www.aqicesh.ca Consulté le 7 septembre 2018.

Bergeron, L., Rousseau, N. & Leclerc, M. (2011). La pédagogie universelle : au coeur de la planification de l'inclusion scolaire. *Éducation et francophonie*, 39(2), 87–104. doi:10.7202/1007729ar

Center for Applied Special Technology [CAST] (2011). *Universal Design for learning Guidelines version 2.0*. Wakefiel, MA: Author.

Conseil supérieur de l'éducation (2017). *Pour une école riche de tous ses élèves : S'adapter à la diversité des élèves, de la maternelle à la 5e année du secondaire*. Gouvernement du Québec. p.5. Disponible en ligne www.cse.gouv.qc.ca Consulté le 7 septembre 2018.

Conseil supérieur de l'éducation (2016). *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2014-2016 : Remettre le cap sur l'équité*, Gouvernement du Québec. Disponible en ligne www.cse.gouv.qc.ca Consulté le 7 septembre 2018.

Phillion, Lebel, Bélaïr (2012). *Le modèle Universal Instructional Design au service de l'égalité des chances dans les universités canadiennes : apports, enjeux et défis*, Éducation et socialisation [Online], 31 | 2012, Online since 01 April 2014, connection on 08 August 2018. URL : <http://journals.openedition.org/edso/780>; DOI : 10.4000/edso.780.

Projet PCUA. *Les applications pédagogiques de la conception universelle de l'apprentissage*. URL : <http://pcua.ca/>

Université Laval, Bureau de soutien à l'enseignement. (2018) *Programme d'appui au développement d'une approche pédagogique inclusive*. Édition 2018-2019.

³ Une médiagraphie exhaustive sur l'approche inclusive est disponible à la demande

Dates importantes pour la présentation du projet

	Dates	Activités
Automne 2019	20 novembre 2019	PERSONNE PARTICIPANTE Date limite pour remettre le formulaire à la <u>vice-doyenne ou au vice-doyen responsable de l'enseignement</u> de votre faculté ou à la directrice ou au directeur de votre centre universitaire de formation.
	2 décembre 2019	DIRECTION de la Faculté ou du Centre Universitaire Date limite pour remettre le formulaire au VRE vre@usherbrooke.ca
	2 décembre 2019	PERSONNE PARTICIPANTE Le VRE enverra un accusé réception du dossier à la personne participante et à sa direction. <i>En l'absence d'accusé réception</i> , la personne participante contacte sa direction pour valider la transmission du dossier au VRE.
	Mi-décembre 2019	VRE Confirmation des projets retenus.

Vous avez des questions sur le programme *Oser l'approche inclusive*?

<p>Pour toute question relative à l'appui financier et à la transmission des dossiers, veuillez communiquer avec :</p> <p>vre@usherbrooke.ca</p>	<p>Pour toute question relative à l'accompagnement pédagogique veuillez communiquer avec :</p> <p>Maryse Beaulieu Conseillère pédagogique Service de soutien à la formation Tél. 819 821-8000, poste 65654 Courriel : Maryse.B.Beaulieu@USherbrooke.ca</p>
---	---

ANNEXE 1 - Déroulement et accompagnement

Trimestre	Dates	Communauté de pratiques en groupe (G)	Séances individuelles (SI)	Travail individuel
Hiver 2020	Mardi 21 janvier 2020 de 13 h à 16 h <u>ou</u> Vendredi 24 janvier 2020 de 9 h à 12 h	G-1 Concepts de l'approche inclusive Présentation des projets de la cohorte précédente	SI-1 <i>Moment suggéré</i> : en début du projet	Planification de l'adaptation de son activité
	Vendredi 21 février 2020 de 9 h à 12 h <u>ou</u> Mardi 25 février 2020 de 9 h à 12 h	G-2 Obstacles à l'apprentissage et à la planification Planification des ressources humaines et matérielles de son projet		
	Vendredi 24 avril 2020 de 9 h à 12 h <u>ou</u> Mardi 28 avril 2020 de 13 h à 16 h <u>ou</u> Vendredi 1^{er} mai 2020 de 9 h à 12 h	G-3 Présentation au groupe de la planification de son projet Rétroactions et arrimage avec CUA Validation des indicateurs de réussite possibles	SI-2 <i>Moment suggéré</i> : avant la remise du plan d'action, fin session d'hiver ou début session d'été	Rédaction du plan d'action Remise du plan d'action⁴
Été 2020	Les dates <i>d'ateliers de partage de pratique</i> de l'automne se feront avec les personnes participantes durant le trimestre d'été 2020.			Avancement du projet : Conception d'activités, d'outils, de matériel, etc.
Aut 2020	Octobre 2020	G-4 Outils de collecte de données Partage sur l'avancement et la mise en œuvre du projet	SI-3 <i>Moment suggéré</i> : avant ou pendant la mise en œuvre	Mise en œuvre des projets du trimestre d'automne ⁵
	Novembre 2020	G-5 Retour sur la mise en œuvre Analyse des retombées actuelles et futures Réflexion sur la cohérence entre le contexte d'enseignement et la CUA	SI-4 <i>Moment suggéré</i> : au besoin	
Hiver 2021	Janvier 2021	G-6 Présentation des projets à la prochaine cohorte	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des projets du trimestre d'hiver • Analyse des retombées des projets d'automne et présentation du bilan du projet au VRE⁶ 	
Été 2021		<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des projets du trimestre d'été • Analyse des retombées des projets d'hiver et présentation du bilan du projet au VRE 		
Aut 2021		<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des retombées des projets d'été et présentation du bilan du projet au VRE 		

Le personnel enseignant dont le projet sera retenu dans le cadre du programme bénéficiera d'un soutien financier d'au plus 10 000 \$.

⁴ **Plan d'action** : Les sommes additionnelles seront allouées après la rencontre à laquelle les responsables de projets auront participé.

⁵ **Mise en œuvre variable selon les projets**. Elle peut être effectuée à l'automne 2020, à l'hiver 2021 et à l'été 2021.

⁶ L'analyse des retombées et le bilan du projet doivent être présentés au VRE au cours du trimestre suivant la mise en œuvre du projet.